



Bruxelles, 13.12.10

LETTRE OUVERTE aux responsables politiques

Doublement des braquages sur trois ans : les bijoutiers disent 'stop' !

Notre association professionnelle tire une fois de plus la sonnette d'alarme. Si des mesures concrètes ne sont pas prises d'urgence, d'autres décès seront à déplorer.

Cela fait déjà des années que nos appels ne sont pas entendus : les membres de notre secteur vivent sous un stress permanent, craignent en permanence d'être attaqués, ont le sentiment d'être très seuls face au fléau de la criminalité.

Dans les dernières semaines, nous avons déploré 4 incidents graves : deux attaques à main armée, l'une chez Tensen à Anvers et l'autre chez Heymans à Linkebeek, une attaque avec des conséquences dramatiques à Wemmel et, enfin, le holdup tragique chez Olivet à Tubize.

S'ils en avaient les moyens, nous savons qu'un grand nombre de bijoutiers cesseraient leurs activités. À tout le moins, ils déconseillent à leurs enfants de se lancer dans un métier devenu tellement dangereux.

La question que l'on est en droit de se poser est : comment en est-on arrivé là ? Force est de constater que les mesures préventives ont échoué.

On nous a toujours dit, nous les bijoutiers, que nous n'avions rien compris : que nous n'étions pas suffisamment protégés, que nos étalages n'étaient pas assez solides, que les centrales d'alarme auxquelles nous faisons appel n'étaient pas assez professionnelles, que nos marchandises devaient être enfermées en coffre-fort, que nous devons installer un sas

d'entrée... Nous avons alors été victimes de 'tiger-jacking', probablement parce que nous n'étions pas suffisamment protégés à la maison sans doute... Le bijoutier devait dès lors faire plus attention, toujours regarder derrière lui, jamais emprunter le même chemin deux jours d'affilée... Voilà ce que l'on nous sert pour toute prévention !

Il est un fait certain que les bijoutiers tentent de protéger leur magasin au mieux, pour autant que ce soit possible techniquement et financièrement.

Les criminels sont quant à eux de moins en moins craintifs et adoptent des attitudes de plus en plus agressives et violentes. Par rapport à l'année 2007, le nombre d'attaques à main armée contre des bijoutiers a doublé ! On demande à notre secteur de ne pas utiliser la violence ou les armes, pourtant nous savons tous que dans certaines situations extrêmes - comme, par exemple, lorsque la vie du bijoutier et de sa famille est menacée - cela est presque inévitable. Dès lors, une certaine compréhension à ce niveau est demandée.

Mais la vraie question est la suivante : où reste le politique en matière de prévention ?

La justice, surtout, est totalement absente. Comment est-il possible qu'un Ministre de la Justice ne puisse pas déclarer une fois pour toutes que les attaques à main armée ne sont pas admissibles en Belgique et qu'il mènera dorénavant une politique volontaire et intransigeante en la matière, que des signaux forts seront donnés notamment que des peines lourdes seront encourues par les criminels en cas de capture. Pourquoi ne pas condamner à des peines, par exemple, incompressibles de minimum 10 ans en cas d'attaque à main armée ? Est-il possible dans notre société qu'une attaque comme celle de Tubize demeure impunie ?

Des règles claires et strictes en matière de peines pénales sauveront des vies, tant celles des criminels, des bijoutiers que de leurs clients. Et cela va plus loin que les seuls bijoutiers : pensons aux pharmaciens, aux librairies, ... Le risque d'attaque à main armée est accru partout où l'on perçoit avoir un accès aisé à des sommes d'argent, des marchandises de

valeur. Ceci est dû en grande partie au fait qu'en Belgique règne un sentiment d'impunité. Le sentiment ressenti, dans comme hors de nos frontières, qu'en Belgique tout est possible en ce domaine, ainsi que la perception que les autorités ne font rien à la situation, doivent cesser !

Les demandes de notre secteur aux responsables politiques sont ainsi très claires :

- 1. Un signal clair de "tolérance zéro" des attaques à main armée doit être délivré.**
- 2. Nous exigeons des peines plus lourdes pour ce type de méfait.**
- 3. Nous demandons une meilleure protection des forces de l'ordre; seule une présence policière plus grande et plus efficace dans les zones commerciales pourra repousser des malfaiteurs potentiels ou garantir une meilleure chance d'interpellation en cas d'agression.**

Nous souhaitons témoigner de tout notre soutien aux bijoutiers agressés et à leurs familles. De l'expérience des collègues, il est clair que ces personnes traversent des moments très pénibles. Par la présente, en tant qu'association, nous voulons leur témoigner de tout notre soutien.

Pour le Conseil Supérieur du Bijou et de la Montre

Marc Tensen,
Président

Marie-Christine Heeren,
Secrétaire Générale